

# LE CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME ENTAME SON DÉBAT DE HAUT NIVEAU

27 février 2017

Le Conseil des droits de l'homme a entamé en fin de matinée – et jusqu'en milieu d'après-midi – le débat de haut niveau de sa trente-quatrième session, auquel prennent part jusqu'à mercredi plus d'une centaine de hauts dignitaires. Ce matin, à l'ouverture de la session, le Président du Conseil avait souligné que ce nombre élevé de participants au débat de haut niveau constituait un record pour le Conseil. Ce sont aujourd'hui près d'une trentaine de hauts dignitaires qui ont ouvert ce débat.

Parmi eux, deux chefs d'État: le Président de l'État de Palestine, M. Mahmoud Abbas et le Président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'entente nationale de la Libye, M. Faiez Mustafa Serraj.

M. Abbas a souligné que la Palestine est une vérité; elle a été reconnue en tant qu'État observateur en 2012 et 138 États ont reconnu son existence. Il est donc inutile pour la cause de la paix et de la justice que l'on évoque des solutions temporaires ou la possibilité d'un État unique, ce que semble souhaiter Israël, a-t-il déclaré, déplorant que soit en train de se créer progressivement un seul État, vivant sous un régime d'apartheid. Le Président Abbas a appelé les pays qui souhaitent une solution à deux États à reconnaître l'État palestinien.

M. Serraj a pour sa part reconnu que la Libye affronte nombre de défis, nombre de violations des droits de l'homme liées au manque de respect de la règle de droit. Il faut mettre un terme à la libre circulation des armes et aux activités de bandes armées qui se financent notamment par la traite d'êtres humains, a-t-il déclaré, avant de condamner les déclarations récemment faites par des autorités non légitimes qui veulent limiter les droits humains, notamment ceux des femmes. M. Serraj a également rappelé que la Libye, est un pays de transit de migrants, qui subit donc de plein fouet ce défi; les autorités ont donc pris des mesures, qui ont notamment permis de sauver de la noyade plus de 1600 personnes, et ont ouvert des centres d'accueil pour ces migrants. Cependant cette question doit être traitée à la source, a souligné M. Serraj. En conclusion de son intervention, il a demandé que les activités de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye soient renforcées.

Le rôle du Conseil, mais aussi le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et sa mise en œuvre - en prenant pleinement en considération la dimension droits de l'homme et le droit au développement – ont maintes fois été évoqués dans le cadre des interventions des hauts dignitaires qui se sont exprimés aujourd'hui. Nombre d'entre eux ont souscrit aux propos tenus ce matin, à l'ouverture de la session, par le Secrétaire général de l'ONU, concernant la priorité à accorder à la prévention des conflits.

Plusieurs intervenants ont souligné que de trop nombreuses personnes souffraient encore des conflits et des violations de leurs droits fondamentaux générées par l'extrémisme, la haine, le terrorisme, la discrimination ou la xénophobie. Ce sont les yeux de ces personnes qui se tournent aujourd'hui vers ce Conseil, a affirmé le Ministre slovaque des affaires étrangères et

européennes. La crise des migrants, en particulier ceux qui affluent en Europe par la mer Méditerranée, a aussi été évoquée par plusieurs Ministres qui ont notamment lancé des appels à la solidarité et à la tolérance. Plusieurs hauts dignitaires, dont le Ministre de la justice, de la culture et du gouvernement local de Malte – pays qui préside actuellement l'Union européenne –, se sont aussi montrés préoccupés par les discriminations et les violences à l'encontre de la communauté LGBTI. Le Ministre des affaires étrangères du Nigéria a rappelé aux entreprises extractives leurs responsabilités en matière d'environnement et de respect des droits de l'homme.

S'il est nécessaire de maintenir un équilibre entre la paix et la justice, il n'y aura pas pour autant d'impunité en Colombie, a pour sa part souligné le Ministre des affaires étrangères de la Colombie.

Plusieurs hauts dignitaires ont en outre apporté leur soutien aux populations palestiniennes et ont exigé qu'Israël respecte les résolutions des Nations Unies et le droit international. Le Ministre des affaires étrangères et des expatriés de la Jordanie s'est inquiété des complications actuelles qui menacent le statut actuel de Jérusalem.

Outre les deux chefs d'État susmentionnés, sont intervenus à l'occasion de ce débat de haut niveau des hauts dignitaires des pays suivants: Soudan du Sud, Croatie, Portugal, Slovaquie, Paraguay, El Salvador, Philippines, Jordanie, Tunisie, Australie, Luxembourg, Brésil, Danemark, Iraq, Sénégal, Colombie, Nigéria, Liechtenstein, Maldives, Pays-Bas, Islande, Malte, Géorgie, République de Corée, Qatar et Thaïlande. Est également l'Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Le Conseil poursuivra demain matin, à 9 heures, son débat de haut niveau. Cet après-midi, le Conseil tient une réunion-débat de haut niveau sur l'intégration des droits de l'homme.

### **Débat de haut niveau**

M. MAHMOUD ABBAS, Président de l'État de Palestine, s'est dit honoré de s'exprimer devant le Conseil, dont il a salué le travail. L'État de Palestine est occupé, a-t-il rappelé: Israël viole les résolutions des Nations Unies et se place au-dessus du droit international. Soixante-dix ans ont passé depuis que les forces israéliennes ont mis la moitié des Palestiniens sur les routes de l'exil, a-t-il souligné. L'escalade dangereuse et les violations systématiques des droits de l'homme en Palestine obligent les organes de Nations Unies à prendre leurs responsabilités, a déclaré M. Abbas. Il a indiqué souhaiter un calendrier contraignant pour mettre fin à l'occupation et créer un État palestinien sur les bases du tracé des frontières de 1967 vivant en paix aux côtés de l'État d'Israël. Or, la Knesset vient de voter une loi qui légitime le vol du territoire palestinien. Est en train de se créer progressivement un seul État, vivant sous un régime d'apartheid, a déploré le Président de l'État de Palestine. La mise en œuvre au plus vite de la [Résolution 2334 du Conseil de sécurité](#) est une priorité, a-t-il affirmé. La Palestine est une vérité; elle a été reconnue en tant qu'État observateur en 2012 et 138 États ont reconnu son existence, a-t-il rappelé. Il est donc inutile pour la cause de la paix et de la justice que l'on évoque des solutions temporaires ou la possibilité d'un État unique, ce que semble souhaiter Israël, a-t-il souligné. M. Abbas a appelé les pays qui souhaitent une solution à deux États à reconnaître l'État palestinien.

Le Président Abbas a souligné être en faveur de la paix et a affirmé que la Conférence de paix de Paris avait été bénéfique. Il a rejeté le terrorisme et la violence et s'est déclaré prêt à travailler avec tous pour parvenir à la paix, y compris avec le nouveau Président américain, M. Donald Trump. Il a mis en garde toute partie contre tout encouragement à l'occupation de la Palestine et a adressé une mise en garde contre tout appel au transfert d'ambassade vers Jérusalem – qui est la capitale de l'État Palestinien. Il a souligné que cette ville devait être ouverte aux trois religions monothéistes et a affirmé s'opposer à toute implication de la religion dans la politique. Il est essentiel de renforcer les mécanismes de contrôle du Conseil, a-t-il affirmé, avant d'encourager à l'établissement d'une liste des entreprises qui violent le droit international et les droits de l'homme en Palestine. M. Abbas s'est dit déterminé à promouvoir l'État de droit et le développement durable et à apporter assistance aux réfugiés en Syrie et au Liban, qu'il a exhortés à rester en dehors de tout conflit. M. Abbas a ensuite indiqué œuvrer à la tenue d'élections générales; les élections municipales auront lieu mi-mai, a-t-il précisé. La Palestine va soumettre son premier rapport au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, a-t-il en outre fait observer. En conclusion, M. Abbas a plaidé pour la fin de l'occupation de l'État de Palestine, enjoignant les organes des Nations Unies, y compris le Conseil des droits de l'homme, à œuvrer au rétablissement des droits des Palestiniens, pierre angulaire de la crédibilité du Conseil et des Nations Unies.

M. FAIEZ MUSTAFA SERRAJ, Président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'entente nationale de la Libye, a invité la communauté internationale à faire preuve de coopération face aux défis qui la menacent. Mais lutter contre ces défis impliquent aussi qu'il faut se pencher sur leurs causes profondes, notamment sur la pauvreté, a-t-il souligné, plaidant pour que cette question soit davantage intégrée au Programme de développement durable à l'horizon 2030. S'agissant de son pays, il a reconnu que la Libye affronte nombre de défis, nombre de violations des droits de l'homme liées - a-t-il précisé – au manque de respect de la règle de droit. Le respect de l'état de droit et de sa règle sont donc des objectifs à atteindre, a-t-il insisté. Cela signifie qu'il faut mettre un terme à la libre circulation des armes et aux activités de bandes armées qui se financent notamment par la traite d'êtres humains.

Le Conseil présidentiel entend donc mettre en place des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des combattants et créer une garde présidentielle, le tout avec la participation du plus grand nombre. La Libye, qui est partie à plusieurs instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, entend les mettre en œuvre, notamment en luttant contre les disparitions forcées et contre la torture et en accordant réparation aux victimes. Dans ce contexte, le Gouvernement légitime n'entend pas limiter les droits de ses citoyens, a fait valoir M. Serraj, avant de condamner les déclarations récemment faites par des autorités non légitimes qui veulent limiter les droits humains, notamment ceux des femmes.

M. Serraj a également rappelé que la Libye, est un pays de transit de migrants, qui subit donc de plein fouet ce défi (des migrations). Les autorités ont donc pris des mesures, qui ont notamment permis de sauver de la noyade plus de 1600 personnes, et ont ouvert des centres d'accueil pour ces migrants. Cependant cette question doit être traitée à la source, a souligné M. Serraj. Compte tenu de tous les défis que connaît la Libye, les autorités libyennes comptent sur la participation de la communauté internationale, a-t-il déclaré; elles demandent par conséquent que les activités de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye soient renforcées.

M. TABAN DENG GAI, Premier Vice-Président de la République du Soudan du Sud, a

exprimé la volonté de son pays de poursuivre sa coopération avec le Conseil et avec tous les autres organes des Nations Unies. Le Soudan du Sud a participé, l'année dernière, à l'examen périodique universel et accepté la plupart des recommandations. En outre, le Gouvernement d'unité nationale de transition a coopéré avec les institutions des Nations Unies chargées des droits de l'homme. Le Premier Vice-président a rappelé la coopération du Gouvernement avec la division des droits de l'homme de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS).

La société civile participe pleinement à la mise en œuvre des Accords de paix a expliqué M. Deng Gai. Ainsi, différents segments de la société participent au projet de législation nationale visant à la création de la Commission pour la vérité et la réconciliation. Le Gouvernement du Soudan du Sud ne tolère nullement l'impunité, s'agissant en particulier de la violence fondée sur le sexe ou de la violence sexuelle, a affirmé M. Deng Gai. Par ailleurs, le Gouvernement a commencé à coordonner une opération de rapatriement des personnes déplacées. Dans la ville de Juba, 4 000 maisons ont été rendues à leurs propriétaires et le processus se poursuit, a-t-il indiqué tout en déplorant le manque de ressources, qui entrave les progrès du Gouvernement dans ce domaine.

La ville de Juba jouit d'un calme relatif a poursuivi M. Deng Bai, qui a souligné que c'est aussi le cas dans la plupart des régions du pays. Le Président du Soudan du Sud s'est d'ailleurs rendu dans ces différentes régions. Le Gouvernement craint moins aujourd'hui la perpétration d'un génocide ou de crimes fondée sur l'origine ethnique, a expliqué le Vice-Président du Sud Soudan. M. Deng Gai a également expliqué que le Gouvernement avait mis fin au conflit entre les communautés Dinka et Shilluk dans le Haut-Nil en créant davantage d'États, dont le nombre atteint désormais 32.

Le Gouvernement de transition continue d'exhorter tous les membres de l'opposition à participer aux dialogues et à rejeter les violences afin de mettre fin aux différends a souligné M. Deng Gai. Malheureusement, certains éléments hostiles à la paix refusent d'accepter la solution pacifique et continue leurs violences, a-t-il regretté.

Le Gouvernement aspire à la réinstallation des personnes déplacées sur la base d'un retour volontaire aux fins de garantir une paix et une stabilité durables. La première priorité est le retour au calme dans toutes les régions du pays pour que l'Accord de 2015 soit pleinement mis en œuvre. Il est difficile de garantir les droits de l'homme si le conflit perdure a encore déclaré le Premier Vice-Président du Soudan du Sud. Le Conseil doit poursuivre ses efforts de façon à ce que le retour à la guerre ne soit pas toléré. Il faut aider le Soudan du Sud à se reconstruire sur base des règles de l'état de droit, a-t-il poursuivi, ajoutant qu'il est possible de mettre un terme aux souffrances de la population en appuyant les efforts du Gouvernement tendant à une paix et une stabilité durables. La seule solution possible est la poursuite de la mise en œuvre de cet accord, a insisté M. Deng Gai, en concluant que son Gouvernement espérait que la Communauté internationale accompagnera le pays dans cet effort.

M. DAVOR IVO STIER, Premier Ministre adjoint et Ministre des affaires étrangères et européennes de la République de Croatie, a souligné qu'en tant que nouveau membre du Conseil des droits de l'homme, la Croatie s'engageait à la promotion de l'universalité et de l'indivisibilité des droits de l'homme. Rappelant les nombreuses situations de crises dans le monde, il s'est déclaré particulièrement préoccupé par l'impunité et a appelé tous les pays à travailler comme une véritable communauté internationale pour combattre l'impunité et amener les responsables de crimes à rendre des comptes devant la justice. Le Ministre croate

des affaires étrangères a attiré l'attention sur les violations des droits de l'homme en Syrie et en Iraq, en République populaire démocratique de Corée, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo, au Myanmar, au Soudan du Sud, ainsi qu'en Ukraine. Le monde fait également face aux atrocités de masse commises par des groupes parmi lesquels le prétendu «état islamique», al-Qaida et Boko Haram, a ajouté le Premier Ministre adjoint.

La Croatie, compte tenu de son histoire, est disponible pour partager son expertise en matière de résolutions des conflits et de gestion post-conflit, a poursuivi M. Stier. Afin de rendre le travail du Conseil des droits de l'homme constructif, il faut mettre fin au climat de division qui s'y installe, en évitant l'isolement et les deux poids, deux mesures, a-t-il ajouté. Il a souligné que son pays s'est engagé à combattre toute forme de discrimination et de xénophobie et a particulièrement souligné l'importance de la liberté d'opinion, de conscience et de religion. M. Stier a déploré que de nombreuses minorités soient toujours victimes de persécution et de marginalisation et a insisté sur la protection des chrétiens dans les pays où la liberté religieuse n'est pas tolérée.

Le Ministre croate a en outre fait valoir l'engagement de son pays en faveur du respect des droits de l'enfant, conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant, et a souligné que le pays avait adopté un Plan national d'action sur le sujet, qui prendra fin en 2020. M. Stier s'est par ailleurs déclaré en faveur de la décriminalisation de l'homosexualité et de la protection des personnes LGBTI. Il a également rappelé l'importance du Programme de développement durable à l'horizon 2030 afin d'assurer la lutte contre la pauvreté et la protection des droits des femmes. Dans le contexte actuel de migrations de masse, a-t-il poursuivi, les États devraient appliquer une politique de tolérance zéro à l'égard de la xénophobie et du racisme, basée sur la promotion de la tolérance et l'incrimination des discours de haine. Il s'est dit favorable au principe de partage des responsabilités dans l'accueil des migrants. En conclusion, M. Stier a affirmé vouloir être un agent d'union au sein du Conseil des droits de l'homme.

M. AUGUSTO SANTOS SILVA, Vice-premier ministre et Ministre des affaires étrangères du Portugal, a déclaré qu'alors que son pays entame la deuxième année de son mandat en tant que membre du Conseil des droits de l'homme, il entend plus qu'avant défendre les engagements qui l'ont conduit à présenter sa candidature. Il compte adopter trois axes à cette fin, à savoir: la défense systématique de l'universalité, de l'indivisibilité, de l'inaliénabilité et de l'interdépendance des droits de l'homme; la recherche d'un dialogue collectif sur les droits de l'homme et leur application universelle et, enfin, la promotion des droits de l'homme par le biais des institutions, d'un dialogue inclusif et de la non-confrontation. Affirmant qu'aucun État n'est parfait en matière de droits de l'homme, il a invité à faire davantage en vue de leur promotion et protection. Ce rôle revient certes au Conseil mais également à la société civile, «partenaire» dans cette lutte, a-t-il déclaré en encourageant à veiller à ce que la société civile puisse travailler en toute liberté et sans crainte de représailles.

M. Silva a également indiqué que son pays avait contribué à la pleine réalisation des droits de l'homme, notamment par l'attention accordée aux droits économiques, sociaux et culturels, mais aussi au droit à l'éducation, et plus récemment, au droit de l'homme à la santé mentale. A titre d'exemple, le Portugal soutient, depuis le départ, la Plateforme globale pour les étudiants syriens lancée par l'ancien Président du Portugal M. Jorge Sampaio, dont le but consiste à promouvoir une éducation de haut niveau pour les jeunes réfugiés et déplacés syriens. En coopération avec le Brésil, le Portugal a présenté à la 32<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme un projet de résolution sur la santé mentale qui fut adopté sans vote. Sa

délégation présentera à la présente session un projet portant sur les droits économiques et sociaux qui reflètera l'importance de ces droits dans le cadre du programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Portugal, qui a aboli la peine de mort il y a 150 ans, exhorte par ailleurs les autres pays à suivre son exemple, ou à défaut, à adopter un moratoire sur son application, a plaidé M. Santos Silva. La détérioration des droits de l'homme dans le monde, en Syrie, au Soudan du Sud, au Yémen ou en Palestine, exige que la communauté internationale se penche sur ces questions, a-t-il dit, ajoutant que son pays «regrette l'évolution de la situation sur le terrain» en Palestine.

M. MIROSLAV LAJČÁK, Ministre des Affaires étrangères et européennes de la République slovaque, a souligné que de trop nombreuses personnes souffraient encore des conflits et des violations de leurs droits fondamentaux générées par l'extrémisme, la haine, le terrorisme, la discrimination ou la xénophobie. Ce sont les yeux de ces personnes qui se tournent aujourd'hui vers ce Conseil, a affirmé M. Lajčák. Il faut que ce Conseil agisse pour ces personnes quand il y a un risque de crimes des droits humains, des violations ou des abus, a-t-il plaidé.

Le phénomène migratoire et la crise des réfugiés demeurent un des défis majeurs. Il s'agit d'une question générationnelle qui nous accompagnera encore de nombreuses années. Ceux qui échappent à la guerre et à la persécution doivent être soutenus. C'est la raison pour laquelle la priorité de la Slovaquie est axée sur la recherche d'une solution à la crise des réfugiés et sur un engagement de l'Union européenne à étudier les causes profondes de la migration.

Le Ministre des affaires étrangères et européennes a souligné la nécessité de mise en place de mécanismes de diplomatie préventive et de médiation comme l'a proposé le Secrétaire général. Il serait plus efficace de prévenir les conflits que de mettre un terme à des conflits existants, a fait valoir M. Lajčák pour qui la prévention commence par la protection des droits de l'homme.

Tout un chacun doit appuyer le mandat du Haut-Commissaire a poursuivi M. Lajčák, qui a aussi appelé à un bilan en matière des droits de l'homme dans tous les États. D'autre part, la Slovaquie est très préoccupée par la situation en Syrie, a déclaré le Ministre slovaque dont le pays est favorable aux négociations en cours pour mettre un terme à la violence et instaurer la paix. La situation au Yémen est terrifiante et inquiétante, a encore jugé M. Lajčák. Il faut fournir immédiatement une aide et une assistance humanitaire à ce pays. Le conflit en Ukraine est aussi à l'origine de nombreuses violations des droits de l'homme. Depuis le début du conflit, la Slovaquie et l'Union européenne ont appelé à respecter la Charte des Nations Unies, l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Le Ministre slovaque a réitéré la nécessité de la pleine mise en œuvre des Accords de Minsk, instrument de dialogue et plateforme essentiels pour aboutir à une solution pacifique. Il est indispensable que l'Ukraine demeure à l'ordre du jour du Conseil, a estimé M. Lajčák.

La Slovaquie est candidate à un siège au sein du Conseil pour la période 2018-2019 et reste attachée aux valeurs des droits de l'homme qui sont intimement liées aux questions de sécurité. La Slovaquie est aussi très attachée aux renforcements des organes des droits de l'homme des Nations Unies. La lutte contre toutes les formes de racisme et de toutes les formes de discrimination est la priorité de la Slovaquie à long terme a conclu M. Lajčák.

M. ELADIO LOIZAGA, Ministre des affaires étrangères du Paraguay, a assuré que son pays collaborait étroitement avec les organes de protection des droits de l'homme et notamment avec les Rapporteurs spéciaux. Le Paraguay continue d'approfondir sa culture démocratique, qui a pour corollaire le respect des droits civils et politiques, le respect de la liberté de la presse, d'expression et de pensée, a-t-il souligné, rappelant que la transparence des politiques publiques et l'inclusion de tous les secteurs de la société civile en sont des conditions *sine qua non*. Par ailleurs, le Paraguay œuvre à la réduction des fractures sociales au travers d'un développement économique inclusif, pour ne pas laisser les plus vulnérables sur le bord du chemin. Cette interdépendance entre droits de l'homme et développement économique a été la pierre angulaire de l'élaboration du Plan national «Paraguay 2030: un pays d'opportunités». Parallèlement, le programme national de réduction de la pauvreté a pour objectif de permettre un accès accru aux services sociaux. Un système de suivi des recommandations des organes de traités a été mis en œuvre, a en outre fait valoir M. Loizaga.

Le Ministre paraguayen des affaires étrangères a rappelé que son pays avait promulgué, en décembre dernier, la loi de protection des femmes contre toutes les formes de violence, consacrant la notion de féminicide. Par ailleurs, le Paraguay travaille à la mise en œuvre effective des Objectifs de développement durable, lesquels sont interdépendants avec le respect des droits de l'homme. En conclusion, M. Loizaga a annoncé la candidature de son pays à un siège de membre du Conseil des droits de l'homme pour la période 2020-2022.

M. HUGO MARTÍNEZ BONILLA, Ministre des affaires étrangères d'El Salvador, s'est réjoui que pour la première fois, la présidence du Conseil des droits de l'homme incombe à un pays d'Amérique centrale, à savoir le sien. Alors que c'est son représentant qui préside cette institution, El Salvador a pour ambition de contribuer à renforcer le système international des droits de l'homme; à travailler à la construction de la culture du respect, de la promotion et de la protection des droits de l'homme; et à promouvoir une vision conjointe propice à un espace de dialogue. El Salvador est conscient que l'exercice de cette présidence coïncide avec une étape pleine de défis dans l'agenda international, a déclaré le Ministre salvadorien des affaires étrangères.

M. Martínez Bonilla a déclaré qu'El Salvador avait fait des avancées substantielles sur les droits de l'homme, sous tous leurs aspects. Le pays a aussi une capacité à impulser le développement économique et social de sa population et à fortifier l'état de droit et les institutions démocratiques. Ainsi, après l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, El Salvador est devenu le premier pays à réaffirmer son rôle pionnier avec le système des Nations Unies en coopérant pour la mise en place d'un programme de mise en œuvre accélérée des Objectifs de développement durable.

Alors qu'El Salvador commémore le vingt-cinquième anniversaire de la signature de l'Accord de paix, il estime que cet Accord peut servir de modèle à d'autres, car il a permis au pays de fortifier son tissu social et sa démocratie, après être passé par une transition. Cet Accord a également permis d'impulser une dynamique pour les droits des femmes, enfants et personnes handicapées. Au sein du système des Nations Unies, El Salvador a accompagné nombres de résolutions présentées dans ce Conseil, et ce, sans distinction de thématiques, démontrant ainsi son engagement et son sens des responsabilités. C'est dans cet esprit qu'en 2010, devant ce Conseil, El Salvador a défendu l'adoption du 24 mars comme Journée internationale pour le droit à la vérité en ce qui concerne les violations flagrantes des droits de l'homme et pour la dignité des victimes, a rappelé le Ministre.

M. PERFECTO R. YASAY, JR, Secrétaire aux affaires étrangères des Philippines, a souligné qu'en 1947, son pays figurait parmi ceux qui ont rédigé le projet de texte de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ce pays a aussi été l'un des pays fondateurs du Conseil, a-t-il rappelé. Les Philippines sont fermement engagées à respecter leurs obligations, a-t-il poursuivi. Les droits de l'homme font partie de la conscience du pays, a-t-il insisté. Le pays a lutté contre les campagnes de déshumanisation et la brutalité des puissances occidentales et contre l'oppression de la loi martiale durant deux décennies, a ensuite déclaré M. Yasay Jr. Le peuple philippin est fier de l'État de droit et des politiques qui protègent les droits de l'homme dans ce pays.

Le Président philippin a été largement élu l'année dernière; il a remporté ces élections sur son programme de lutte contre la corruption et contre la consommation et le commerce de la drogue, a d'autre part souligné M. Yasay Jr. Dans le cadre de cette lutte, les Philippines restent fermes sur la question de l'équité des procès et des obligations qui découlent des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme. Le Gouvernement veut un pays sûr, a insisté le Secrétaire aux affaires étrangères. C'est dans ce contexte que doit être vue la campagne contre la drogue, ce fléau constituant une menace quotidienne pour le pays, a-t-il indiqué. Si l'on ne s'attaque pas à cette problématique, les Philippines deviendront un narco-État, a expliqué M. Yasay Jr. La corruption s'est répandue dans le secteur public comme dans le secteur privé, ce qui impacte principalement les jeunes, a-t-il souligné. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement philippin se bat contre les effets mortifères du commerce illégal de la drogue illégal, a-t-il insisté. Les seigneurs de la drogue non seulement détruisent les jeunes mais divisent aussi les familles, a-t-il fait observer. Le pays n'hésitera pas à détruire ces criminels, a déclaré M. Yasay Jr. Lorsque l'on évoque les droits de l'homme, le droit principal est le droit à la vie, a-t-il rappelé, soulignant que la menace de la drogue donne lieu à des assassinats et des destructions et constitue donc la violation la plus grave des droits de l'homme. Il est lamentable que les organisations internationales mettent l'accent sur les droits de l'homme des criminels plutôt que sur la protection de la population, a déclaré M. Yasay Jr. Les autorités et les forces de l'ordre sont montrées sous un jour sombre dans les médias, comme si c'était elles l'ennemi ou les méchants et alors qu'elles ne font que leur devoir, a-t-il poursuivi. Ces critiques ne font que défendre le commerce illicite de stupéfiants, a-t-il insisté. Tous les membres des forces de l'ordre sont censés respecter des procédures bien établies, a indiqué M. Yasay Jr les forces de l'ordre suspectées de violer ces procédures font l'objet d'enquêtes et le cas échéant de poursuites devant les tribunaux, a-t-il assuré. Pour conclure, le Secrétaire aux affaires étrangères a repris les propos du Président Rodrigo Duterte, qui a expliqué que les droits de l'homme ne devaient pas être une excuse pour détruire le pays.

M. AYMAN SAFADI, Ministre des affaires étrangères et des expatriés de la Jordanie, a indiqué que le Royaume hachémite poursuivait son parcours dans le cadre de la réforme politique globale qui consacre le progrès et répond aux aspirations du peuple jordanien. L'équilibre entre les pouvoirs, la souveraineté, l'état de droit et les droits de l'homme en sont les sources d'inspiration, a-t-il précisé. La lutte contre la corruption est également une des priorités, a ajouté le Ministre jordanien des affaires étrangères. La loi sur les partis politiques et les élections et la loi sur les associations sont autant de symboles de ce processus de réforme, a-t-il fait valoir. La Jordanie croit au travail entre la société civile et l'État. Le pays a établi un plan d'action pour donner un nouveau souffle aux organes des droits de l'homme, a indiqué M. Safadi.

Le Royaume hachémite a organisé en septembre 2016 des élections durant lesquelles de

nombreux partis ont pu concourir et une vingtaine de femmes ont été élues, a poursuivi M. Safadi. La question palestinienne est une priorité pour la Jordanie et reste une question centrale au Moyen-Orient en général, a-t-il en outre rappelé. La création d'un État palestinien souverain, sur la base du tracé de 1967 et avec Jérusalem-Est comme capitale, constitue la base de la paix. Toutes les complications actuelles menacent le statut actuel de Jérusalem, a-t-il déploré. La Jordanie œuvre avec les autres pays arabes pour protéger les lieux saints de la ville. La Syrie est également une grande source d'inquiétude, a également indiqué M. Safadi; la Jordanie pense que seul un processus politique souverain entre Syriens sera à même de ramener la paix chez son voisin. La Jordanie entend achever de manière progressive et ordonnée les réformes qu'elle a entreprises. Pouvoir vivre en paix est un droit de l'homme, a ajouté le Ministre. La communauté internationale se doit donc de multiplier ses efforts pour que l'occupation, la souffrance et le besoin n'appartiennent plus qu'à l'histoire passée du Moyen-Orient.

M. KHEMAIES JHINAOU, Ministre des affaires étrangères de la Tunisie, a souligné que l'expérience de transition démocratique avait donné la priorité au consensus entre toutes les composantes de la société civile, en œuvrant également à la consécration des fondements d'une société démocratique dans laquelle tous les citoyens sont égaux devant la loi, sans discrimination aucune. La Tunisie a connu en 2014 des élections législatives et présidentielles dont le monde a salué la transparence, a-t-il rappelé. Le pays s'est montré favorable à des mesures législatives et structurelles permettant d'assurer la promotion des droits de l'homme, a-t-il souligné. Un Gouvernement de solidarité nationale a été créé avec de nombreux jeunes et de nombreuses femmes, a-t-il ajouté. La Tunisie a opté pour le dialogue afin d'éviter des crises aiguës, a rappelé le Ministre tunisien des affaires étrangères.

Cette situation ne doit pas cacher l'ampleur des défis qui attendent le pays, compte tenu notamment du contexte instable de la région, a poursuivi M. Jhinaoui. L'accroissement du terrorisme, qui constitue une violation flagrante des droits de l'homme, lié avec le crime organisé transfrontalier, exige de la part de tous de multiplier la coopération sécuritaire pour mettre fin à ce fléau, a-t-il déclaré. Consciente de ces défis, la Tunisie a opté pour une stratégie nationale de lutte contre le terrorisme qui ne remet pas en question les droits de l'homme, a-t-il fait valoir. Il a souligné que l'on ne pouvait pas parler de stabilité sans vouloir réduire la pauvreté et lutter contre la marginalisation des régions les plus pauvres. À cette fin, le pays a encouragé le secteur privé, pour créer de l'emploi, renforcer les capacités et favoriser l'investissement. M. Jhinaoui a estimé qu'il fallait renforcer la coopération visant à permettre le retour des fonds illicites dans le pays – des fonds nécessaires à son développement. Le Ministre des affaires étrangères a ensuite rappelé l'attachement de la Tunisie à la Charte des Nations Unies et aux principes qui y sont incorporés. La Tunisie est favorable à la résolution pacifique des conflits, a-t-il souligné. M. Jhinaoui a ajouté que la Tunisie renouvelait son soutien visant à ce qu'il soit mis fin aux souffrances du peuple palestinien. Il a assuré que son pays allait poursuivre ses efforts pour la protection des droits de l'homme et augmenter encore davantage la coopération avec les organes conventionnels des droits de l'homme des Nations Unies.

MME CONCETTE FIERRAVANTI-WELLS, Sénatrice et Ministre du développement international et du Pacifique de l'Australie, a rappelé que son pays était constitué de plus de 300 nationalités et plusieurs centaines de langues. Elle a affirmé que, par rapport à la taille de sa population, l'Australie avait une politique d'immigration et humanitaire très généreuse. Au cours des 70 dernières années, 7,5 millions de migrants ont été accueillis. Près de la moitié des Australiens ont au moins un de leurs parents né à l'étranger. En outre, l'Australie a

accepté d'accueillir 12 000 réfugiés d'Irak et de Syrie, a-t-elle fait valoir.

Mme Fierravanti-Wells a ensuite indiqué que l'Australie était candidate pour la première fois au Conseil des droits de l'homme pour le mandat 2018-2020. Elle a en outre souligné qu'aucun pays du Pacifique n'avait jamais eu de siège au Conseil. La Ministre a insisté sur la nécessité de tenir les responsables de violations graves des droits de l'homme, comme en République populaire démocratique de Corée et en Syrie, pour comptables de leurs actes. S'agissant de la Syrie, l'Australie a débloqué 150 000 dollars australiens pour soutenir le Mécanisme international indépendant sur la Syrie (créé en vertu de la résolution 71/248 de l'Assemblée générale pour faciliter les enquêtes sur les violations graves du droit international commises en Syrie depuis mars 2011 et aider à juger ceux qui en sont responsables), a rappelé Mme Fierravanti-Wells. Durant son mandat au Conseil de sécurité en 2013 et 2014, l'Australie a soutenu des politiques sur le contrôle des armes de petits calibres, a poursuivi la Ministre. Pour ce qui est des droits des femmes, l'Australie s'enorgueillit d'avoir nommé une ambassadrice pour les femmes et les filles, a-t-elle ajouté.

Ayant reçu près de 290 recommandations lors de son Examen périodique universel, le Gouvernement australien les prend toutes très au sérieux, a en outre indiqué Mme Fierravanti-Wells, le pays reconnaissant avoir encore beaucoup d'efforts à faire pour réduire les écarts entre les indigènes et les autres. Par ailleurs, dans une volonté de transparence, l'Australie a adressé une invitation permanente aux titulaires de mandat; quatre rapporteurs ont visité le pays depuis octobre dernier, a-t-elle souligné. L'Australie s'est dite prête à prendre son siège au Conseil des droits de l'homme et à travailler avec pragmatisme pour améliorer le respect des droits de l'homme à travers le monde.

MME HELEN CLARK, Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a rappelé que le PNUD ne joue aucun rôle normatif, ni de contrôle ou de suivi de l'application des normes relatives aux droits de l'homme. Il se contente d'accompagner les pays, avec ancré au cœur de son action le principe d'appropriation nationale. Actuellement, le PNUD intervient dans 170 pays et territoires pour les aider à mettre en œuvre leurs programmes de développement, a précisé Mme Clark. Le PNUD intervient également auprès des institutions nationales des droits de l'homme, notamment pour le renforcement de leurs capacités. Il est intervenu dans ce cadre dans une centaine de pays depuis 2008, afin de les aider à identifier les moyens d'accroître leurs capacités dans le contexte des conflits, a-t-elle indiqué.

Le PNUD jouit également d'une forte expérience en matière de soutien aux pays en ce qui concerne leur préparation à l'Examen périodique universel. Depuis 2014, il accompagne par exemple l'Ouzbékistan dans le suivi des recommandations que ce pays a acceptées dans ce cadre, a précisé Mme Clark. Le PNUD aide aussi le Turkménistan depuis l'an dernier dans la même démarche, a-t-elle ajouté. Le Programme entend par ailleurs continuer de travailler avec les autres partenaires des Nations Unies pour la mise en œuvre des engagements pris par les États, s'agissant notamment du Programme de développement durable à l'horizon 2030, a conclu l'Administratrice du PNUD.

M. JEAN ASSELBORN, Ministre des affaires étrangères et européennes et Ministre de l'immigration et de l'asile du Grand-Duché de Luxembourg, a affirmé que la force des droits de l'homme réside dans leur caractère universel, indivisible et inaliénable mais que, de plus en plus souvent, non seulement ces droits ne sont pas respectés mais leur fondement institutionnel même est menacé. M. Asselborn a rappelé que lors de sa récente visite au

Luxembourg, comme à l'occasion de ses nombreuses interventions courageuses dans d'autres fora, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme avait mis en garde, avec une insistance toute appropriée, face aux attaques de plus en plus fréquentes de forces populistes et autoritaires contre les valeurs et les règles qui gouvernent la vie des collectivités nationales de même que la vie internationale. Il a tenu à répondre à celles et ceux qui, aujourd'hui se prévalent du principe de la souveraineté nationale pour refuser à leurs populations, à leurs minorités, à leurs ONG ou à leurs journalistes le bénéfice de leurs droits de l'homme: «désolé, mais vous vous trompez de norme juridique» car l'exercice et la défense des droits de l'homme ne sont pas l'apanage d'un régime politique, ce ne sont pas de simples compléments sympathiques liés à un territoire, voire à une nationalité. Chaque homme, chaque femme et chaque enfant jouit de ces droits fondamentaux non pas en raison de sa nationalité ou de sa résidence; ils sont les détenteurs légitimes de ces droits en raison de leur statut d'être humain et nul ne peut les en dépouiller, a souligné M. Asselborn. Les droits de l'homme ne se pratiquent pas à la carte et ils ne sont pas optionnels, a insisté le chef de la diplomatie luxembourgeoise.

Évoquant le rapport annuel récent d'Amnesty International, le Ministre a ensuite insisté sur le caractère essentiel du travail des acteurs des organisations de la société civile pour dire où le bât blesse, où les droits de l'homme sont piétinés et violés. M. Asselborn a affirmé à cet égard que le travail des défenseurs des droits de l'homme sous tous les horizons mérite notre appui permanent, surtout là où leurs efforts méritoires rencontrent dédain et répression. Il a encouragé dans ce contexte à l'organisation adéquate des appareils juridictionnels nationaux ainsi que des juridictions internationales, y compris la Cour pénale internationale, essentielle à son sens. M. Asselborn a d'autre part exprimé son plein appui à la Commission d'enquête sur la Syrie et au travail qu'elle fait dans des conditions difficiles, dans un contexte où les groupes terroristes et acteurs étatiques continuent de commettre des abus et violations des droits de l'homme et du droit humanitaire à une échelle accablante. Le Luxembourg a appuyé le Mécanisme international chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international dans le conflit en Syrie, a rappelé M. Asselborn. Il a également appuyé la norme de la responsabilité de protéger. Le Ministre luxembourgeois a ensuite évoqué la situation des droits de l'homme au Myanmar, au Soudan du Sud, au Burundi, en Iran, en Palestine et en République populaire démocratique de Corée. S'agissant de la Palestine, il a estimé que le principe de deux États, Israël et Palestine, confirmé par la résolution 2334 (2016) du Conseil de sécurité, est la seule voie à suivre.

«Le Brésil est de retour et en pleine forme», a déclaré MME LUISLINDA DIAS DE VALOIS SANTOS, Ministre des droits de l'homme du Brésil. Alors que le pays émerge d'un processus politique difficile, il veut montrer au monde la force de ses institutions, son attachement à la justice et à l'état de droit, a-t-elle indiqué. Il veut aussi montrer par-dessus tout le caractère démocratique de sa société et de son système politique, preuve en étant que les résultats des élections d'octobre 2016 ont été acceptées par tous. En dépit des événements connus ces derniers mois, notamment les crises dans les prisons, la violence urbaine et la criminalité, ou encore la plus grave récession que le pays ait connue, le Brésil est de nouveau sur les rails, a insisté la Ministre, assurant que son pays avait entrepris d'ajuster ses finances publiques et d'étendre ses normes constitutionnelles.

Le Brésil est également de retour en tant que membre à part entière de ce Conseil, a poursuivi la Ministre des droits de l'homme. Il lui revient aussi, en tant que pays du Sud, de condamner l'exclusion et l'intolérance; les peuples du monde veulent au contraire une globalisation inclusive, qui profite à tous, tout en étant enracinée dans les principes des droits de l'homme,

a-t-elle affirmé, ajoutant qu'il est impossible de penser un ordre international sans garanties pour les enfants, les jeunes, les personnes âgées et les peuples autochtones. Il ne peut y avoir de futur pour la globalisation sans que le monde ne soit libéré de la discrimination basée sur la race, le genre, l'âge, la religion ou les croyances philosophiques ou politiques. Il faut au contraire promouvoir une globalisation fondée sur le respect de la dignité de la personne humaine et une perspective humaniste. Le Conseil peut compter sur le Brésil pour atteindre cet objectif, a conclu la Ministre.

M. ANDERS SAMUELSEN, Ministre des affaires étrangères du Danemark, s'est inquiété de la tendance à la remise en cause des vertus du multilatéralisme dans le monde. Il faut donc prouver les bénéfices de la coopération basée sur un ordre international légal solide, a-t-il affirmé. Il a enjoint la communauté internationale à adapter ses outils à un environnement international changeant. A cet égard, l'Initiative sur la Convention contre la torture (CTI), qui a pour objectif la ratification universelle de la Convention contre la torture, est un bon exemple.

M. Samuelsen s'est ensuite déclaré inquiet de la situation en Libye et particulièrement de la situation des nombreux migrants vulnérables. Il est urgent de rétablir l'état de droit dans le pays et de mettre fin à l'impunité, a-t-il souligné. Il a par ailleurs attiré l'attention du Conseil sur le conflit au Yémen. Il a en outre plaidé pour une résolution politique du conflit syrien, conformément à la résolution 2254 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Il a condamné fermement les nombreuses violations des droits en Syrie, particulièrement l'usage massif de la torture sur les détenus. Le Danemark va débloquer un million de dollars américains pour le Mécanisme des Nations Unies visant à mettre fin à l'impunité en Syrie, a indiqué le Ministre danois des affaires étrangères. M. Samuelsen a par ailleurs condamné le recours à la peine de mort, employée de manière parfois massive et à l'encontre d'opposants politiques, visant plus spécialement l'Iran et l'Arabie Saoudite. Les allégations de violences commises par les forces de sécurité au Myanmar constituent un sujet de grande préoccupation, a-t-il poursuivi. Les situations au Burundi et au Soudan du Sud sont également inquiétantes, a-t-il déclaré. Il a en outre déploré la situation en Ukraine et dans la Crimée annexée et a demandé que soit assuré aux associations humanitaires un accès libre aux zones de conflits.

Rappelant son attachement à la lutte contre le terrorisme, notamment contre Boko Haram, Al-Qaida et Al-Shabaab, M. Samuelsen a rappelé que Daech constituait toujours une menace globale et a demandé à ce que chacun poursuive ses efforts pour parvenir à son élimination. Le Ministre a rappelé que son pays était candidat au Conseil des droits de l'homme pour la période 2019-2021. M. Samuelsen a souligné que le Danemark consacrait 0,7% de son revenu national à l'aide au développement, conformément à l'objectif fixé par les Nations Unies.

M. IBRAHIM AL-JAAFARI, Ministre des affaires étrangères de l'Iraq, a déclaré que son pays avait jeté les fondements des droits de l'homme car c'est le pays d'Abraham et d'autres prophètes, ainsi que d'hommes de lettres universels. Berceau de civilisations, l'Iraq a pu exister et survivre malgré toutes les souffrances au fil de l'histoire et aspire à devenir un modèle pour d'autres pays, a-t-il poursuivi. Évoquant tous ceux et celles qui se battent pour Mossoul en toute abnégation, il a cité plusieurs exemples héroïques de personnes luttant contre Daech. M. Al-Jaafari a fait valoir le système politique démocratique instauré depuis 2003, reposant sur une législation qui garantit les droits de tous les citoyens. Il a fait valoir la présence de 80 femmes au sein du Parlement national, ainsi que de la place de choix réservé aux enfants dans le cadre du renforcement de la culture des droits de l'homme en Iraq.

Le Gouvernement a en outre accordé la priorité à la coopération avec les organisations internationales, en particulier les mécanismes des droits de l'homme, tout en mettant en œuvre les recommandations des organes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales internationales telles qu'Amnesty International. De leur côté, les forces de police, les peshmarga et d'autres forces travaillent dans le respect des normes des droits de l'homme et se caractérisent par une discipline sans précédent dans leurs rangs. L'Iraq souffre cependant du terrorisme, mais il accomplit néanmoins des exploits dans la lutte contre ce phénomène. L'Iraq tend la main à tous les pays du monde afin de consolider ses relations avec les autres peuples dans le but d'affermir le respect de tous les droits de l'homme. M. Al-Jaafari a critiqué certains médias qui déforment la réalité et tentent de saper les efforts du Gouvernement en place.

M. MANKEUR NDIAYE, Ministre des affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur du Sénégal, a déclaré que depuis sa création, il y a dix années, le Conseil a connu de réels succès en matière de promotion et de défense des droits de l'homme partout dans le monde; l'une des valeurs ajoutées qu'il a apportées reste sans aucun doute sa capacité d'alerte sur les violations des droits de l'homme et la création de mécanismes innovants sur le terrain pour documenter ces violations et convaincre les Gouvernements concernés de prendre les mesures qui s'imposent. Il a en outre mis en exergue le rôle constructif du mécanisme de l'Examen périodique universel, véritable espace de dialogue sur les droits de l'homme qu'il faudrait pérenniser et améliorer. Il a assuré que le Sénégal s'évertuera à remplir ses obligations internationales en la matière et à continuer à coopérer avec tous les autres mécanismes du Conseil, dans la perspective de son troisième passage (devant l'EPU) à l'automne 2018. M. Ndiaye a recommandé de mieux soutenir le Conseil et le Haut-Commissariat, qui constituent les leviers du troisième pilier des Nations Unies, avec la paix et la sécurité internationales et le développement. Rappelant que le Sénégal avait été élu à plusieurs reprises au sein du Conseil, il a souligné que cette opportunité lui avait permis de contribuer à la prévention et à la résolution des conflits ainsi que d'apporter des solutions aux graves menaces qui pèsent sur notre planète. Il a également rappelé qu'alors qu'il assumait la présidence du Conseil de sécurité, en novembre 2016, son pays avait lancé d'importantes actions portant notamment sur le financement des opérations de maintien de la paix, la lutte contre la rhétorique et l'idéologie extrémistes, ou encore sur l'eau, pour un monde plus stable et plus pacifique. A cet égard, la thématique «Eau, paix et sécurité» a été examinée pour la première fois en soixante et onze ans d'existence du Conseil de sécurité, a-t-il souligné. Cette thématique constitue une des contributions du Sénégal à la prévention des conflits liés à l'accès à l'eau, ressource vitale pour l'humanité qui se raréfie de plus en plus et doit être non pas une source de conflit mais un instrument de paix et de coopération.

Face au constat que de nombreuses violations graves des droits de l'homme ont été commises dans des zones où interviennent des Casques bleus, qui en raison d'un mandat trop restrictif, n'ont pu intervenir «au grand dam de victimes innocentes», M. Ndiaye a interpellé le Conseil en se demandant s'il fallait continuer à rester impassible face aux massacres de populations civiles, aux viols et aux rapt d'enfants dans des zones de conflits. Le Conseil doit aussi se pencher sur cet aspect au nom de la lutte contre l'impunité et de la responsabilité de protéger, a-t-il affirmé. A cet égard, il a conseillé aux États de faire en sorte que le Conseil puisse remplir efficacement sur le terrain le mandat qu'ils lui ont confié, notamment en faisant preuve de davantage de volontarisme politique pour aider le Conseil à mettre en œuvre les résolutions adoptées et en renforçant les moyens budgétaires tant du Conseil que du Haut-Commissariat.

MME MARÍA ANGELA HOLGUÍN, Ministre des affaires étrangères de la Colombie, a estimé que le monde a besoin «de réussites qui poussent à améliorer les conditions de vie de millions de gens». Preuve en est l'histoire récente de la Colombie, dont le Gouvernement s'attelle à appliquer les accords de paix signés avec les FARC en novembre dernier. D'ici juin, le Gouvernement espère que la démobilisation et la démilitarisation de 7000 combattants des FARC sera achevée. Pour mettre en œuvre ce processus très complexe d'un point de vue politique, de sécurité et logistique, la Colombie a besoin de l'aide de la communauté internationale. Le Président Santos a souligné qu'il ne fallait pas permettre que les efforts pour la paix soient mis à mal par quelques-uns, a rappelé Mme Holguín.

La Colombie a créé une Juridiction spéciale pour la paix, qui applique les normes internationales d'administration de la justice et respecte les engagements pris avec l'accord de paix. Dans ce cadre, il est prévu que les membres des FARC qui n'ont pas commis de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité seront amnistiés. Les violations des droits de l'homme commises durant le conflit armé seront jugées et sanctionnées quels qu'en soient les auteurs. S'il est nécessaire de maintenir un équilibre entre la paix et la justice, il n'y aura pas pour autant d'impunité en Colombie, a assuré Mme Holguín.

Mme Holguín a souligné que les droits de l'homme des migrants, des femmes, des enfants et des exclus ne pouvaient pas être remis au lendemain. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est la voie choisie pour aboutir à une société inclusive et à un haut degré de qualité de vie pour l'ensemble de la population mondiale. C'est aussi le moment de repenser les conditions de vie des personnes détenues, a estimé Mme Holguín: l'isolement des détenus est une mauvaise solution car il ne permet pas de réinsérer les personnes dans la société et empêche les criminels d'avoir une seconde chance.

La prévention est un autre grand défi, a expliqué Mme Holguín. La Colombie a fait le choix du dialogue pour régler les différends, parvenir au consensus et à la paix. Dans une société forte comme la Colombie, la polarisation est forte elle aussi: il faut donc prendre en compte les différents points de vue, a observé la Ministre.

M. GEOFFREY ONYEAMA, Ministre des affaires étrangères du Nigéria, a réitéré la conviction de son pays, en tant que membre du Conseil, que tous les droits de l'homme sont inaliénables et interdépendants. Le Nigéria met ce principe au cœur de ses relations et actions internationales. Ce même principe qui guidait l'action du Nigéria dans son combat contre le colonialisme et l'apartheid oriente aujourd'hui sa participation à nombre d'opérations de maintien de la paix ou de gestion de crises en Afrique, comme par exemple lors la crise post-électorale en Gambie.

Le Ministre a regretté que certains pays tentent actuellement de mettre en question les 44 droits fondamentaux défendus par les pactes et conventions internationaux de droits de l'homme. Le Nigéria s'inquiète dans ce contexte de la montée du nationalisme, du populisme, des haines et des idéologies identitaires. «Il ne faut pas revenir à l'ère de l'apartheid ou de l'holocauste», a mis en garde le Ministre, appelant le monde à retenir les leçons de l'Histoire.

M. Onyeama a également déclaré que son pays était confronté, comme d'autres, au fléau du terrorisme et de la violence. Mais aujourd'hui la puissance de Boko Haram est considérablement affaiblie avec la reprise de la Sambisa par l'armée nigériane, avec l'appui du Tchad et du Cameroun. Cette région était la base des activités de ce groupe. Le

Gouvernement a par ailleurs entamé une vaste opération de désarmement et de contrôle des armes dans le pays, dans le but de réduire cette violence. Il a aussi commencé le nettoyage de l'Ogoniland qui devrait prendre une trentaine d'années, après que cette région a été polluée par l'exploitation pétrolière. À cet égard, le Gouvernement rappelle aux entreprises extractives leurs responsabilités en matière d'environnement et de respect des droits de l'homme.

Sur un autre sujet, le Ministre a dit la préoccupation de son pays quant au problème de la restitution des fonds illégaux détenus dans les pays étrangers et dont les montants avoisinent les centaines de millions de dollars. La réticence à rendre ces fonds empêche les pays touchés de remplir leurs obligations en matière de droits de l'homme, y compris le Nigéria, a assuré le Ministre. M. Onyeama s'est félicité enfin de l'issue de la crise gambienne, ajoutant que cet exemple devrait servir à d'autres pays.

MME AURELIA FRICK, Ministre des affaires étrangères de la Principauté du Liechtenstein, a déploré que les travaux du Conseil soient chaque fois plus polarisés, s'agissant en particulier de la politisation de l'opposition à certains sujets et rapports relatifs à la situation des droits de l'homme dans des pays spécifiques. Elle a insisté pour sa part sur le fait que la participation active et la contribution des institutions nationales des droits de l'homme et de la société civile soient au cœur des travaux du Conseil et de ses mécanismes. Mme Frick a fait observer qu'un nombre croissant de défenseurs des droits de l'homme sont confrontés à l'intimidation, aux menaces et aux représailles et que leurs activités étaient souvent entravées par une législation ou des règlements administratifs restrictifs, ce qui est contraire aux normes universelles reconnues en matière de droits de l'homme. Elle a salué, dans ce contexte, les efforts déployés sous la houlette du Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme, M. Andrew Gilmour, pour mettre fin aux représailles et protéger l'espace de la société civile. S'agissant de l'Examen périodique universel, Mme Frick a invité à un exercice d'évaluation de ses réalisations mais également de ses lacunes, à l'occasion de son troisième cycle. A ce propos, elle a notamment proposé une participation accrue de la société civile, mais également une réflexion sur les voies et moyens de renforcer le rôle de l'Examen périodique universel et de la mise en œuvre de ses recommandations dans la perspective de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elle a annoncé que suite à une recommandation adressée à la Principauté lors de son EPU, le Liechtenstein avait mis en place en décembre 2016 une institution nationale des droits de l'homme baptisée «Association pour les droits de l'homme au Liechtenstein».

Mme Frick a ensuite salué la nomination de M. Muntarbhorn en tant qu'Expert indépendant pour la protection contre la violence et la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre et a exhorté les États Membres à coopérer avec lui, en s'abstenant de tout débat idéologique. Le Liechtenstein a également appuyé la Commission d'enquête sur la Syrie, tout en regrettant que la saisine de la Cour pénale internationale se soit vu opposer un veto au Conseil de sécurité depuis 2014. La Ministre a ensuite rappelé que la résolution 71/248 de l'Assemblée générale sur le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger ceux qui en sont responsables avait initialement été soumise par le Liechtenstein.

M. MOHAMED ASIM, Ministre des affaires étrangères des Maldives, a relevé que le Conseil avait une place particulière pour les Maldives, cette instance ayant en effet accepté la demande des Maldives d'entreprendre une étude pour examiner le lien entre les changements

climatiques et le pleine jouissance des droits de l'homme fondamentaux. Les Maldives sont un petit État, mais cela ne les empêche pas de promouvoir les valeurs et les principes que sous-tendent les mécanismes internationaux de droits de l'homme. L'approche que les Maldives ont choisie en matière de protection des droits de l'homme est l'autonomisation de son peuple, la création d'opportunités et l'aide à la population pour aider les individus à vivre dignement. Aujourd'hui, l'archipel fait partie des pays à revenu intermédiaire, alors qu'en 1971, il faisait partie des vingt nations les plus pauvres du monde, a fait valoir M. Asim. Le Président maldivien continue à accorder une grande importance à la protection des droits de l'homme et à la promotion du développement humain, a-t-il indiqué. Procurer des soins médicaux gratuits à l'ensemble de la population, offrir une éducation gratuite pour assurer qu'aucun enfant ne soit laissé sur le bord du chemin, soutenir les personnes âgées et les personnes vulnérables sont quelques-uns des plus grands succès du pays, a-t-il insisté. Les Maldives sont fières de proposer à tous les enfants jusqu'à 14 ans un enseignement gratuit et le pays a atteint l'objectif de l'enseignement primaire universel ainsi que la parité de genre dans l'éducation au niveau du primaire et dans le degré inférieur du secondaire; 59% des élèves qui ont réussi dans ces niveaux sont des filles. Le pays travaille en collaboration étroite avec les Nations Unies pour le lancement du cadre général pour les droits de l'homme aux Maldives, a ajouté le Ministre des affaires étrangères.

Les Maldives promeuvent la solution à deux États s'agissant de la question de Palestine, a poursuivi M. Asim. Israël doit se retirer des terres palestiniennes et arabes et doit respecter les résolutions des Nations Unies, a-t-il souligné. D'autre part, les Maldives en appellent à toutes les parties engagées en Syrie, y compris au Gouvernement syrien, pour mettre fin aux violences et respecter les droits de l'homme. Les Maldives appellent en outre les pays qui reçoivent des réfugiés fuyant les zones de guerre partout dans le monde à faire preuve de compassion au lieu de les repousser. Enfin, les Maldives appellent les pays où l'islamophobie et d'autres intolérances sont en augmentation à promouvoir le respect de la diversité. M. Asim a souligné que le Conseil occupait une place sans égale pour travailler avec les démocraties émergentes afin de créer les opportunités d'un partage d'expériences et de bonnes pratiques. Pour cette raison, a-t-il indiqué, les Maldives ont présenté leur candidature au Conseil des droits de l'homme pour la période 2018-2020.

M. BERT KOENDERS, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, a relevé le rapport d'Amnesty International concernant les horreurs commises par le régime syrien dans la prison de Saidnaya. Rappelant que les négociations sur la Syrie avaient repris la semaine dernière à Genève, M. Koenders a affirmé qu'il ne pouvait y avoir de paix en Syrie si l'impunité du régime d'Assad se poursuit. A cette fin, il a appelé à soutenir le Mécanisme international indépendant et impartial créé par l'Assemblée générale il y a trois mois. Le 9 mars, les Pays-Bas vont tenir une conférence pour s'assurer que le Mécanisme obtienne tout le soutien politique et financier dont il a besoin, a indiqué M. Koenders. Au Yémen également, la vérité, la fin de l'impunité et la justice sont les conditions nécessaires de la paix, a-t-il en outre souligné.

M. Koenders s'est également déclaré préoccupé par la recrudescence des actes terroristes, particulièrement en Afghanistan où Daech se développe de manière significative. Il s'est en outre inquiété des violations des droits de l'homme résultant de la lutte contre le terrorisme. La lutte contre le terrorisme sert souvent de paravent à la réduction aux silences des voix d'opposants, a-t-il déploré. A cet égard, il est essentiel de combattre les discours qui laissent entendre que le respect des droits de l'homme constitue un obstacle à la sécurité; au contraire, le respect des droits de l'homme est la pierre angulaire de la sécurité, a insisté le Ministre

néerlandais des affaires étrangères. Les droits de l'homme sont applicables partout et quelles que soient les circonstances, a-t-il rappelé. M. Koenders s'est dit certain que le Conseil des droits de l'homme était capable de surmonter la politisation et la polarisation qui ont souvent freiné son travail et de travailler dans un esprit de coopération. Rappelant que le troisième cycle de l'Examen périodique universel s'ouvrait cette année, M. Koenders a proposé qu'en plus des recommandations qu'ils reçoivent, les États s'assistent les uns les autres dans l'application de celles-ci. En conclusion, M. Koenders a encouragé le Conseil à défendre l'ordre international des droits de l'homme.

M. GUDLAUGUR THOR THORDARSON, Ministre des affaires étrangères de l'Islande, a cité Eleanor Roosevelt lorsqu'elle se demandait «où commencent les droits de l'homme», avant de répondre qu'ils commencent lorsque chaque personne s'engage à traiter ses voisins avec respect, tolérance et justice; «les droits de l'homme commencent dans de petits endroits, près de chez soi, si près et si petits qu'ils ne peuvent être trouvés sur aucune carte du monde», avait affirmé celle qui avait activement lutté pour l'élaboration de la première Déclaration universelle des droits de l'homme. Dans cet esprit, l'Islande s'est prêtée à l'Examen périodique universel pour pouvoir porter un regard critique sur ses propres performances, a rappelé le Ministre islandais des affaires étrangères. Il a rappelé l'engagement de son pays en faveur du renforcement du caractère universel des droits de l'homme et de la protection de la pluralité des voix de la société civile qui les défend. A ce propos, il a condamné les violations flagrantes de ces droits par des régimes comme celui de la «Corée du Nord», ainsi que les exécutions extrajudiciaires aux Philippines.

Le Ministre a ensuite dénoncé le manque d'égard pour les victimes dans les zones de conflit, comme au Yémen et en Syrie, ainsi que la discrimination systématique à l'encontre des femmes en Arabie saoudite et à l'encontre des minorités religieuses et ethniques au Myanmar ou encore la discrimination à l'encontre des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres qui continuent de se heurter à des lois discriminatoires dans plus de 75 États Membres des Nations Unies. Il a enfin plaidé pour un traitement humain des migrants et réfugiés et de toute personne qui cherche à fuir la guerre et la destruction. M. Thordarson s'est ensuite alarmé de la guerre en Syrie et du fléau de la terreur; il a résolument condamné les abus commis par toutes les parties et a exhorté à la reddition de comptes. Tout aussi inquiète face à la situation dans l'est de l'Ukraine, l'Islande condamne la violation des droits des Tatars de Crimée et l'annexion illégale du territoire, a-t-il ajouté. Il a également condamné la tentative de coup d'état de juillet dernier en Turquie; s'agissant de ce dernier pays, le Ministre islandais a recommandé de préserver l'indépendance du système judiciaire et la liberté des médias.

M. OWEN BONNICI, Ministre de la justice, de la culture et du Gouvernement local de Malte, a fait état de progrès significatifs en matière des droits de l'homme à Malte. Les efforts conjugués de la communauté internationale et du Haut-Commissaire contribuent à mettre en lumière les préoccupations dans ce domaine partout dans le monde. Aujourd'hui encore, beaucoup d'individus et de communautés voient leurs droits bafoués au quotidien: les femmes, la communauté LGBTIQ, les migrants et d'autres personnes vulnérables. Chaque gouvernement doit promouvoir l'ensemble de tous les droits aussi bien à l'intérieur de son pays qu'à l'extérieur, a estimé M. Bonnici.

La présidence maltaise travaille sur trois fronts prioritaires en matière de droits de l'homme: les droits des migrants au sens le plus large; la liberté de religion et le statut des défenseurs des droits de l'homme. L'amélioration du respect des droits de l'homme est au cœur de la législation maltaise. Depuis l'indépendance, le Gouvernement a pris plusieurs initiatives dont

l'objectif est de garantir la jouissance des droits de l'homme. Plusieurs conventions ont été signées dans ce sens par Malte, l'objectif étant de parvenir au plein respect de l'ensemble des droits et des libertés fondamentales, a expliqué M. Bonnici.

Malgré tous les engagements pris par les États à travers les traités internationaux, Malte reste alarmé par la violation et les abus, plus particulièrement contre les personnes LGBTIQ. Étude après étude, on observe que les LGBTIQ font l'objet de harcèlements ou sont victimes d'abus homophobes même à l'école, a constaté le Ministre maltais de la justice, qui a insisté que son pays accordait la priorité au droit d'être protégé de la discrimination en tant que droit pour tous. En avril 2014, le pays a présenté un projet de loi qui autorise des unions civiles notamment pour les personnes de même sexe. En 2015, la loi sur l'identité sexuelle a été adoptée. Ainsi, la minorité LGBTIQ a le droit de réaliser son plein potentiel dans une société démocratique. Le pays a également pris des mesures législatives garantissant les droits des personnes LGBTIQ en détention. Le Gouvernement vise aussi à retirer la mention du sexe sur les documents d'identité; et de baisser l'âge de 18 à 16 ans pour permettre à une personne de changer de sexe biologique. Malte a établi de nombreuses commissions spécialisées ayant pour mandat la protection des personnes les plus vulnérables, a encore indiqué M. Bonnici.

Les droits des femmes constituent une autre priorité du Gouvernement, a poursuivi le Ministre de la justice, qui a précisé que le nombre de femmes employées dans le système judiciaire avait augmenté de 10%, et que le Gouvernement visait au renforcement de la commission nationale de prévention contre les violences au foyer. Le Conseil des droits de l'homme est parvenu à des résultats significatifs, a souligné M. Bonnici. Il est de notre responsabilité à tous de faire respecter les droits de l'homme, a-t-il encore affirmé, annonçant que la présidence maltaise de l'Union européenne comptait encourager davantage la promotion des droits de l'homme.

M. MIKHEIL JANELIDZE, Ministre des affaires étrangères de la Géorgie, a indiqué que le Gouvernement géorgien avait fait voter de nombreuses réformes pour promouvoir les droits de l'homme, parmi lesquelles: un Plan d'action pour les droits de l'homme pour 2016-2017, qui vise particulièrement à l'égalité entre les hommes et les femmes; la Convention d'Istanbul sera bientôt soumise à ratification; et la mise en conformité du droit pénitentiaire avec les normes internationales. M. Janelidze a loué l'implication de la société civile dans toutes les réformes importantes. Le Plan d'action pour les droits de l'homme en est un exemple saisissant, a-t-il estimé.

Par ailleurs, la Géorgie accorde une grande importance aux recommandations qui lui sont faites par les organes des droits de l'homme des Nations Unies. La Géorgie tiendra en mai 2017 une conférence régionale sur l'échange des bonnes pratiques en ce qui concerne les Mécanismes nationaux de suivi, s'est-il félicité. Par ailleurs, les rapporteurs spéciaux disposent d'une invitation permanente dans le pays. La Géorgie soutient la participation des pays les moins avancés et des pays insulaires en développement.

La situation des territoires occupés militairement en Géorgie est préoccupante. Les violations constantes des droits de l'homme, notamment la privation du droit à l'éducation dans la langue maternelle, ainsi que la liberté de circulation, rappellent qu'il est urgent de prendre des mesures fortes au Conseil des droits de l'homme. M. Janelidze a dit compter sur l'appui du Conseil à la présente session.

M Janelidze s'est déclaré alarmé par la situation dans l'Est de l'Ukraine et en Crimée occupée,

tout en soulignant l'importance de l'accès des représentants des organes des droits de l'homme à l'ensemble du territoire ukrainien. Il s'est également déclaré extrêmement préoccupé par le conflit syrien et a appelé à respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et à mettre fin aux attaques à l'encontre des civils. Le danger du terrorisme transnational appelle des réponses coordonnées au niveau international, a-t-il affirmé, faisant valoir l'implication de la Géorgie dans plusieurs groupes de travail concernant la Syrie.

M. YUN BYUNG-SE, Ministre des affaires étrangères de la République de Corée, a souligné que le conseil a adopté bon nombre de résolutions et de décisions pour défendre les droits des personnes vulnérables et des opprimés. Cependant, sur le terrain, des insuffisances notoires persistent quant à l'engagement de protéger les droits de l'homme et la dignité humaine. Des attaques frappent des victimes innocentes et les violences sexuelles sont commises à grande échelle partout dans le monde. Il est impératif d'intégrer tous les droits de l'homme dans l'ensemble du système des Nations Unies, a souligné le Ministre. Il ne saurait y avoir de paix sans droits de l'homme, a-t-il déclaré. Sans un engagement en faveur des droits de l'homme fondamentaux, le monde sera livré au chaos et à la misère comme l'a rapporté le Haut-Commissaire aux droits de l'homme.

M. Yun Byung-se a rappelé qu'il y a trois ans, la Commission d'enquête a soumis au Conseil un rapport historique sur les violations systématiques, flagrantes et massives des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée. La Commission a établi que des crimes contre l'humanité avaient été commis au plus haut niveau de l'État. Depuis lors, la question de la situation des droits de l'homme en «Corée du Nord» a été au centre de l'agenda des Nations Unies. Non seulement, le Conseil des droits de l'homme et l'Assemblée générale ont adopté des résolutions en matière des droits de l'homme en «Corée du Nord», mais le Conseil de sécurité a également débattu de cette question ces trois dernières années.

L'année dernière, l'Assemblée générale avait adopté, par consensus, une résolution utilisant les termes les plus forts concernant les droits de l'homme en «Corée du Nord». Elle souligne pour la première fois la responsabilité des dirigeants nord-coréens dans les abus contre les droits de l'homme. Cette même résolution fait part de préoccupations concernant la situation des droits de l'homme des travailleurs nord-coréens envoyés à l'étranger.

Le Ministre des affaires étrangères de la République de Corée a ensuite renvoyé à une «liste sans fin» de données effroyables se rapportant aux atteintes des droits de l'homme en «Corée du Nord». Selon des rapports des Nations Unies, il y aurait entre 80 et 120 mille prisonniers politiques dans le pays qui souffrent de privation délibérée de nourriture, de la torture, du travail forcé, d'exécutions et de viols. Tout le pays est devenu un immense goulag placé sous une surveillance sans relâche, a affirmé M. Yun Byung-se. Des camps de travail sont gérés à l'étranger selon le Ministre de la justice. Il y a deux semaines, le monde a été choqué que le frère aîné du Président nord-coréen ait été assassiné dans un aéroport étranger. La victime a été tuée par une arme chimique, classée comme arme de destruction massive par les Nations Unies. Tous ces faits constituent une violation grave des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme auxquels la Corée du Nord est partie. La «Corée du Nord» a de longs antécédents marqués par des crimes haineux, a encore déclaré M. Yun Byung-se.

La communauté internationale ne doit plus permettre que des innocents nord-coréens souffrent de telles violations des droits de l'homme. L'aggravation de la situation des droits de l'homme en «Corée du Nord» devient une menace pour l'ensemble de la communauté internationale, a-t-il prévenu. Il est grand temps de mettre fin à l'impunité pour les auteurs

d'atteintes aux droits de l'homme y compris pour les dirigeants de la «Corée du Nord». La question de la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée devrait être soumise à la Cour pénale internationale (CPI). La communauté internationale connaît les responsables de ces délits. Le Ministre de la justice a expliqué qu'il souscrivait totalement à l'appel du Secrétaire Général des Nations Unies pour que l'année 2017 soit une année de paix, et au fait que la prévention n'est pas une priorité mais «la priorité». Le Ministre a affirmé que la promotion des droits de l'homme est la priorité en matière de prévention des conflits.

M. SOLTAN BIN SAAD AL-MURAIKHI, Ministre des affaires étrangères du Qatar, a déclaré que davantage doit être fait pour promouvoir la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme, sans distinction aucune et sans confrontation. Pour cette raison, le Qatar est préoccupé par les discours et pratiques islamophobes devenues monnaie courante dans de nombreux pays et qui sont de nature à créer des troubles et des divergences au sein de la communauté internationale. Le Conseil doit veiller à ce que ces pratiques soient conformes aux résolutions pertinentes des Nations Unies, a exhorté le Ministre.

Il a aussi assuré que son pays a beaucoup fait pour faire progresser les droits de l'homme pour tous dans le cadre de ses engagements internationaux. De nombreuses mesures ont ainsi été prises au profit notamment des femmes, des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées. Le Qatar organise et accueille de nombreuses conférences internationales pour la promotion et protection des droits de l'homme, notamment le Forum de Doha, consacré cette année aux réfugiés. Il accueille aussi un forum sur la promotion, le dialogue interreligieux, et d'autres conférences traitant des questions de droits de l'homme au niveau régional.

Sur le plan international, le Qatar constate cependant que les nombreux défis aux droits de l'homme sont souvent liés au manque de volonté et à l'inaction de certains acteurs de la scène internationale, a regretté le Ministre. En Syrie, par exemple, la communauté internationale a fait preuve de passivité au regard des faits qui s'y produisent et des réponses apportées. Jamais le monde n'avait été le témoin de telles violations des droits de l'homme, a-t-il déclaré, appelant à la mise sur pied d'un mécanisme de responsabilisation des auteurs de ces actes. Il a également demandé aux acteurs de la question syrienne de renoncer à leurs intérêts étroits pour promouvoir une issue sur la base du communiqué de Genève. Le Qatar est aussi préoccupé par la situation en Palestine où le blocus de Gaza perdure, de même que la colonisation des territoires palestiniens. Dans ce contexte, le Qatar dénonce la récente décision du Parlement israélien légitimant les activités de colonisation, alors qu'elles sont contraires à plusieurs résolutions des Nations Unies. La situation au Yémen, où le Qatar intervient militairement dans le cadre d'une coalition de pays arabes dirigée par l'Arabie Saoudite, préoccupe aussi son gouvernement. Il demande et appelle toutes les parties à reconnaître le pouvoir du «Président légitime», M. Abdrabbo Mansour Hadi. Le sort réservé à la minorité musulmane rohingya au Myanmar inquiète aussi le Qatar, qui exhorte ce pays à prendre toutes les mesures aux fins de restituer à cette minorité tous ses droits, a conclu le Ministre.

M. VIRASAKDI FUTRAKUL, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Thaïlande, a regretté que malgré de nombreux succès, le Conseil reste divisé sur de nombreux sujets. Alors que la crise des migrants est le plus grand défi au niveau mondial, l'orateur a regretté que très peu ait été fait pour diminuer les causes des migrations. Nous avons du mal à adhérer

aux droits fondamentaux et au droit humanitaire alors que nous faisons face à des millions de personnes qui fuient leurs foyers; a indiqué M. Futrakul. Chaque pays doit gérer ses problèmes internes. Afin que la cause des droits de l'homme puisse avancer, cinq éléments sont nécessaires: changer de mentalité; faire en sorte que les réseaux sociaux soient un facteur d'unité et non de division; impliquer la société civile; promouvoir un dialogue plus ouvert et plus constructif au sein du Conseil; et partager les expériences pour une mise en œuvre effective des droits de l'homme.

La Thaïlande œuvre au quotidien à la promotion des droits de l'homme, a assuré M. Futrakul. Il a mis en avant l'adoption d'un plan d'action de mise en œuvre des recommandations émises en 2016 lors de l'Examen périodique universel; la mise en place d'un plan de développement centré sur l'homme et le bien-être; la levée de la réserve à l'article 4 de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale; l'adoption d'un plan national pour les apatrides; la création d'un centre national de lutte contre la criminalité en ligne à l'encontre des enfants; et l'adoption d'une nouvelle Constitution au mois d'août dernier, garantissant l'égalité de traitement devant la loi et prohibe la discrimination.

*Ce document est destiné à l'information; il ne constitue pas un document officiel*

HRC17/003F